

Quarante-sept Etats, y compris le Canada, soit près des deux tiers des signataires de l'Acte final, ont signé le Protocole le jour où il a été ouvert à la signature. Le Canada ayant pris l'initiative de ce Protocole, il entend le ratifier dès que possible. On s'efforce actuellement de déterminer les modifications qu'il faudra apporter à la législation, en particulier au Code criminel, pour que le Canada puisse appliquer les dispositions du Protocole.